

Menacé en son royaume, l'aigle royal pose la question de la préservation

ENVIRONNEMENT. L'aigle royal, le plus noble des rapaces, connaît des difficultés dans l'Aude. Le département est riche en espèces menacées. Faut-il préserver leur territoire qui est aussi le nôtre, ou laisser libre court au développement ?

L'impressionne par son allure, la perfection de son « armement », ses vols de parade qui font le bruit d'un obus de gros calibre quand il fend l'espace en piqué à 200 km/h, par sa puissance aussi. L'homme l'a couronné roi des airs, c'est pourquoi on le retrouve dans l'héraldique, sous forme d'aigle bicéphale chez les Habsbourg, aigle prussien ou napoléonien, emblème des États-Unis...

« L'aigle royal est une espèce sous perfusion »

Dans l'Aude, une quinzaine de couples se sont installés dans les Corbières, le Piémont pyrénéen et la montagne Noire. Le département a toujours été une terre de passage et d'accueil pour les humains comme pour les oiseaux. Il est, avec les Pyrénées-Orientales et les Alpes-Maritimes, un territoire privilégié de la faune et de la flore en France. Jusqu'à présent son caractère exclusivement agricole permettait la cohabitation des deux mondes. Mais de plus en plus l'empreinte de l'homme fragilise cet équilibre.

Perché sur le plateau de Sault, à Espezel, Christian Riols, retraité de l'Office national des forêts (ONF) venu de Champagne il y a une quinzaine d'années, est fasciné par le manège des rapaces, utilisant le territoire au doigt à leur façon, loin des hommes, même si ce dernier aurait plutôt tendance à lui couper les ailes. Il peut y

avoir les éoliennes, mais aussi les travaux envisagés de lignes ferroviaires très grande vitesse, les lignes à haute tension, la malveillance. « *De nombreux cas de mortalité sont à déplorer, suite à des contaminations chimiques : cela concerne le vautour péronoptère, le vautour fauve et l'aigle royal* », regrette Christian Riols. Pour se débarrasser de chiens errants attaquant régulièrement son troupeau, un éleveur aurait ainsi (en 2004) « *farci une bête morte (un mouton) de poison, puis un autre a fait de même avec un renard* ».

■ Le trône menacé

« *L'aigle royal est une espèce sous perfusion, certains quittent le département lassés par les empoisonnements, les piégeages, les tirs, les éoliennes, la réduction des espaces ouverts, la diminution des lapins de garenne, de nourriture...* », explique l'animateur de groupe de travail rapaces au sein de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) et l'un des quelques spécialistes en France des régimes alimentaires des rapaces carnivores. Résultat : « *Quatre jeunes élevés par un couple en 16 ans... ça ne fait pas beaucoup, alors que dans les Corbières, il y a 25 ou 30 ans, naissait un jeune par couple et par an...* ».

■ Espaces sensibles

Le 17 mars 2016, le cadavre d'un aigle royal a été découvert par des promeneurs à Nébias, décédé « *d'une électrocution suite à un concours de circonstances, notamment climatiques* »,

comme l'expliquait la LPO. Dans la foulée, en juillet, ERDF installait plusieurs dispositifs de protection des oiseaux de grande envergure à Nébias et Peyrolles, dans le cadre d'un plan d'investissement dans la protection avifaune de 100 000 €. Depuis 2012, mille points à risque auraient été traités, essentiellement par l'enfouissement de lignes.

Les risques que représentent les éoliennes ne seraient pas suffisamment pris en compte (*lire ci-dessous*).

« *Dans l'Hérault, grâce à des balises GPS et à la capture d'oiseau, les collègues sont en train de démontrer qu'un projet éolien va faire disparaître le couple observé* », témoigne Christian Riols. Dans la montagne Noire, un couple d'aigles royaux ne se reproduit plus depuis 7 ou 8 ans, et l'autre vit sur un site vulnérable, où seuls deux jeunes ont été élevés en 6 ans. « *Pour nous, l'espèce est en danger dans la montagne Noire, surtout qu'on ne cesse de densifier le parc éolien, quasiment sur l'espace de ces aigles, sur leur couloir de vol.* » Dans la forêt des Fanges (commune de Puilaurrens), un projet de six éoliennes grand format est à l'étude... à proximité « *d'un nid d'aigle royal, d'une colonie de vautours fauves, d'un site d'installation de gypaète barbu, et de quinze espèces de chauve-souris*, soupire Christian Riols. *Il existe des plans nationaux d'action pour ces espèces... mais ça ne les arrête pas.* »

Xavier Coppi



► L'aigle royal apprécie le caractère naturel du département.

Photo Romain Riols

Trois espèces d'aigles dans le département

Aigle royal : Une douzaine de couples se reproduisent dans les Corbières, les Pyrénées audoises, la montagne Noire et le Minervois. « *Un ou deux cherchent encore un emplacement pour s'installer* ».

Aigle de Bonelli : En France, 33 couples nichent encore sur le pourtour méditerranéen (Languedoc-Roussillon,

Provence-Alpes-Côte d'Azur et Ardèche) en 2014. Dans l'Aude, avec un couple dans les Corbières et depuis le retour de l'espèce sur le massif de la Clape en 2013, deux couples se reproduisent.

L'un deux est bagué, d'origine catalane. Le mâle était venu reconnaître le site 3 ans auparavant. On peut le

rencontrer (occasionnellement) sur le plateau de Sault et dans la Malepère.

Aigle botté : Dans l'Aude, vivent entre 70 et 80 couples. La découverte récente d'une aire en bordure de cours d'eau non loin de Carcassonne démontre que l'espèce est éclectique quant aux milieux fréquentés.

L'éolien, un danger pour les rapaces de l'Aude ?

Mille vautours tués chaque année par l'éolien en Espagne (estimation sur un suivi de 6 000 éoliennes pendant plusieurs années), essentiellement sur le flanc sud des Pyrénées, trois vautours au tapis dans l'Aude (constatés), la reproduction et la survie de l'aigle royal compromise dans la montagne Noire flanquée de 74 éoliennes : impossible de parler rapaces sans évoquer la prolifération éolienne, et dans certains cas le chevauchement entre zone protégée (*lire page suivante*) et zone de développement « durable ».

« Je n'ai pas compris comment la montagne Noire n'a pas été classée Natura 2000 »

« À Treilles (Parc éolien de Souleilla Corbières), j'ai vu un milan noir coupé en deux au niveau de l'abdomen », témoigne Christian Riols (LPO) tout en évoquant un projet éolien

présenté récemment à Quinçan puis Paris, prévu au cœur du futur parc régional naturel Corbières-Fenouillèdes, et le projet annulé de parc de Roquefort-des-Corbières en zone Natura 2000. « *Je n'ai d'ailleurs pas compris comment la montagne Noire n'a pas été classée Natura 2000* », ajoute le spécialiste des rapaces. Et si les aigles royaux semblent relativement épargnés à ce jour, ils souffrent d'une réduction de leur espace de vie, de perturbations liées au paysage modifié, aux routes d'accès, aux larges pistes empruntées par un public qui auparavant ne s'aventurait pas dans les forêts et que fuient les proies des rapaces. « *L'aigle royal est très territorial. Son territoire s'étend sur 150 à 250 km². Un couple a souvent plusieurs nids sur un même territoire. La perte de territoire est une cause de mortalité* ». À la demande de la DREAL Languedoc-Roussillon, une étude (publiée dans la revue *Ornithos* en 2015) avait été réalisée par la LPO de l'Aude sur l'impact

du projet de parc éolien de Roquefort-des-Corbières (annulé en 2015) sur l'aigle royal et l'aigle de Bonelli, identifiant la zone comme un emplacement de nidification historique. Un couple d'aigles royaux a abandonné le site.

Pour l'aigle botté (70 couples dans le département) dont les nichées se regroupent souvent, les éoliennes du piémont pyrénéen constituent soudain une barrière infranchissable. Le milan royal, très impacté par l'éolien allemand, mais aussi en Alsace, en Bourgogne, commence à ne plus se sentir très à l'aise non plus dans nos contrées. « *Un adulte qui disparaît, cela veut dire que les jeunes sont condamnés...* » C'est la raison pour laquelle la LPO se bat au niveau national contre les implantations d'éoliennes sur l'axe Atlantique-Méditerranée. « *L'aigle botté, le milan royal, le milan noir chassent dans le couloir Razès-Cabardès, ils sont directement menacés* », commente Christian Riols, tout en assurant ne pas vouloir attaquer

tout projet éolien « *bille en tête* ».

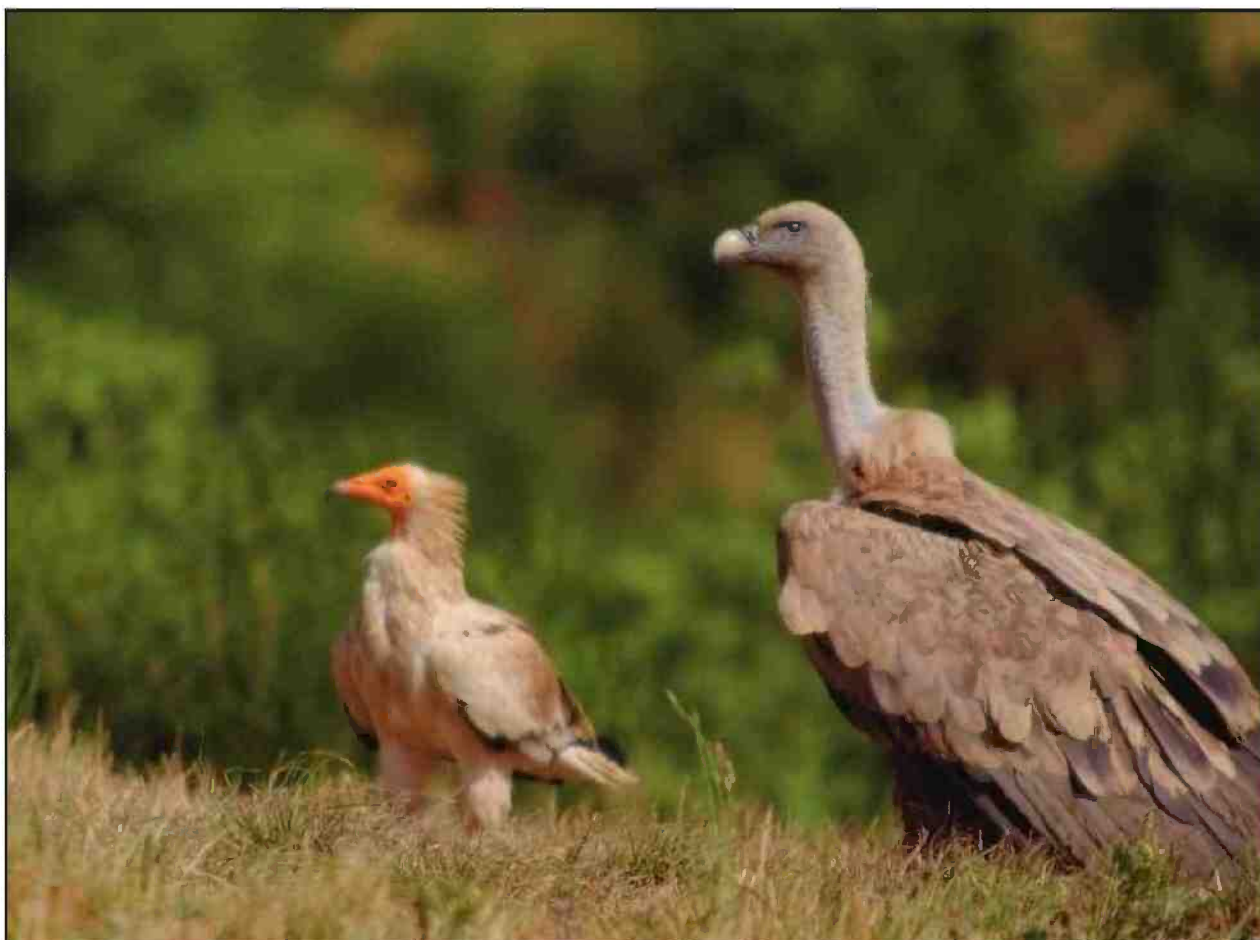
Quant aux études d'impact, obligatoires pour les développeurs de parcs éoliens, le coprésident de la LPO estime « *qu'elles ont le mérite d'exister, mais les bureaux d'étude mandatés n'ont pas les budgets, il passent une fois toutes les trois semaines, alors que la migration par exemple s'observe tous les jours, soit 500 heures par saison et plusieurs années de suite* ».

Protection des espèces et valorisation d'un des territoires naturels les plus riches de France, ou développement tous azimuts de parcs éoliens dans ce que l'être humain considère comme étant des « déserts » : comment choisir ? L'économie au final tranchera. Mais la plus-value économique ne se situe peut-être pas nécessairement là où on la croit aujourd'hui. Imaginez la valeur, demain, d'un territoire partagé par l'homme et l'animal, à l'équilibre préservés. On viendra de loin pour voir.

X.C.



En montagne, cet aigle royal immature (photo Romain Riols, LPO Auvergne) capture surtout des marmottes au printemps ou en été. En hiver, il se nourrit d'oiseaux et de charognes. Il lui est possible de jeûner plus d'une semaine quand la nourriture devient plus rare. Dans les Corbières, il chasse les rongeurs (campagnols, rats, lapins), les oiseaux mais aussi les belettes, fouines, renards et les reptiles. Il est le plus grand aigle d'Europe. Son envergure moyenne est de 1,90 à 2,25 m. Son poids de 3,5 à 5 kg.



► Les vautours (ici percnoptère et fauve) sont bien présents dans l'Aude avec trois espèces nicheuses, et une qui s'interroge encore avant de s'installer. Photo Artepp/LPO

Dans la montagne Noire, une autoroute pour les vautours



► La montagne Noire audoise, convoitée pour son or, puis pour son énergie éolienne est aussi le territoire des rapaces (ici, le gypaète barbu, photo Sylvain Albouy, LPO).

Depuis 4 ans un programme européen permet aux gypaètes barbus, autre grand rapace à l'aise dans l'Aude, de sauver leurs couples. Après avoir été éliminé des Alpes au XIX^e siècle, le gypaète y a été réintroduit dans le cadre d'une opération de restauration internationale sur tout l'arc alpin. Un couple de cette espèce vit dans la Haute-Vallée de l'Aude, dans un endroit tenu secret par les spécialistes. Dans les Pyrénées, 30 couples indigènes originaires de lignées espagnoles, où l'espèce a proliféré à une époque de charniers quasi industriels laissés par les éleveurs espagnols, sont invités à se mêler à leurs cousins alpins, disposant d'un patrimoine génétique « limité » car issu d'oiseaux de zoo. Des réintroductions ont également été réalisées dans les causses du Massif Central (gorges du Tarn) depuis 4 ans, « en espérant que les jeunes se baladent entre les Alpes et les Pyrénées ».

■ Un boulevard pour le gypaète

« On a eu un oiseau des Causses arrivé à Quillan, mais qui a continué vers l'Espagne, même s'il se peut très bien qu'il revienne dans quelques années », raconte le co-président de la

LPO de l'Aude. Afin de permettre leur circulation, un couloir a été créé, d'une largeur d'environ 40 km, « que l'on peut situer chez nous sur une largeur comprise entre Carcassonne et Lézignan et remontant au-delà de la montagne Noire audoise ». Baptisé « gypconnect » et financé par l'Union européenne, ce couloir des vautours est doté de placettes d'alimentation pour nécrophages dans la montagne d'Alaric, et sur d'autres terres appartenant au département dans la montagne Noire. « Et ils sont utilisés, des pièges photo en attestent », souligne Christian Riols qui affirme que l'aigle royal, alors qu'il n'est qu'occasionnellement charognard, visite lui aussi ces endroits. « Alors que son armement n'a rien avoir avec celui du vautour, l'aigle royal est conçu pour tuer ! », commente, admiratif Christian Riols. Le rapprochement des vautours pyrénéens et alpins semble fonctionner puisque dans les Pyrénées « le vautour gypaète barbu gagne du terrain à l'Est, avec sept couples dans les P.O et un couple dans l'Aude (Haute-Vallée), alors que dans les Pyrénées-Atlantiques, il y a peu de reproduction. » Côté Alpes, un glissement a été observé vers le Vercors. Gypconnect rapproche !

X.C.

Pays de vautours

Le vautour impressionne par son envergure, son poids et ses habitudes alimentaires puisqu'il se nourrit à 95 % d'os, qu'il digère... Si l'os est trop grand, il le casse. C'est un nécrophage, il ne se nourrit que de carcasses. Le vautour fauve peut impressionner par sa méthode de prospection à plusieurs, faisant converger plusieurs rapaces sur une carcasse : « Ça arrive dans le piémont et en plaine où les gens n'ont pas l'habitude, rassure la LPO. Ce qui déclenche ses « attaques » c'est une immobilité prolongée, de bêtes mortes donc ou à l'agonie ». Une station d'observation d'une placette d'alimentation pour vautours a été mise en place par le département à Bugarach.

Gypaète barbu : un couple vit dans l'Aude, son envergure va jusqu'à 283 cm, son poids jusqu'à 7,5 kg.

Vautour fauve : 25 à 30 couples vivent dans le département, leur poids peut aller jusqu'à 11 kg.

Vautour percnoptère : 3 à 4 couples se sont installés depuis 1992 sur le plateau de Sault et depuis 1997 dans les Corbières.

Vautour moine : Noir, il devrait s'installer dans les dix années à venir, son occurrence étant régulière depuis 10 ans.

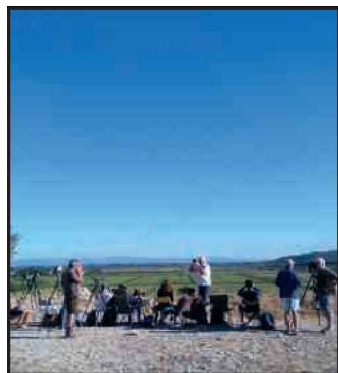
Lituanie, Aude, Guinée-Bissau

CARNETS DE VOL. Deux trajectoires.

Grâce au système de balises, il a été possible de suivre les itinéraires de deux jeunes aiglons d'un même couple. Ils sont tous les deux partis de Lituanie. Le premier, en 2015, a hésité à passer le détroit de Gibraltar et a rebroussé chemin jusqu'à Valence, pour redescendre, tenter la traversée, puis remonter en renonçant semble-t-il définitivement.

La prochaine trace du jeune aigle pomarin le fixait pendant une vingtaine d'heures, immobile à côté d'éoliennes en Espagne. « *Il a certainement été victime d'un barotraumatisme, dû à un changement de pression de l'air* », analyse Christian Riols de la LPO de l'Aude.

Des protecteurs des oiseaux espagnols ont été mobilisés par les scientifiques lituaniens qui suivaient le jeune aiglon et ont assisté à son envol qui l'a finalement mené jusqu'en Guinée-Bissau en Afrique de l'Ouest, puis à nouveau en Europe. Le parcours de son frère, en 2016, a pu être identifié dans l'Aude : il est entré par le Minervois, à longtemps hésité à passer la ligne à haute tension qu'il a longée sur plus d'un kilomètre, et a mis encore plus longtemps à traverser



ser l'A61.

Le jeune Lituanien a attendu une accalmie du trafic pour oser survoler l'autoroute. Il a ensuite remonté la vallée du Rebenty, rejoint l'Ariège, passé les Pyrénées à Bourg-Madame, traversé l'Espagne, le détroit de Gibraltar... pour hiverner en Afrique occidentale. Un troisième frère parti en 2014, par la Bulgarie, Israël et l'Arabie avait atteint le Kenya. Mais « *ce fut un aller sans retour* », regrette Christian Riols qui depuis le Plateau de Sault en voit passer des jeunes « migrants ». « *Il y en a un qui est passé à 300 m d'ici ! Et j'étais occupé dans mon jardin* », s'en veut encore Christian Riols. L'Aude est une « *grosse voie de migration* » ce qui porte la variété des espèces de rapaces à 34, en incluant les 21 espèces nicheuses.

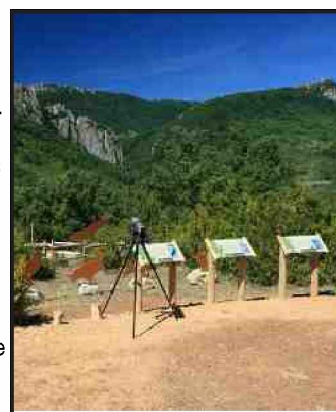
(Photo : L'observatoire Roc de Conilhac, Marine Guillauf)

PRATIQUE

Deux observatoires pour vivre au rythme des rapaces

L'Aude dispose de deux observatoires : Entre Narbonne et Gruissan, le roc de Conilhac est le rendez-vous des « migratologues » qui viennent profiter à 5 km à vol d'oiseau du bord de mer de la situation exceptionnelle du littoral audois, un des couloirs de passage des oiseaux migrateurs les plus denses en France et en Europe. La localisation du roc de Conilhac est idéale pour capter les flux migratoires post-nuptiaux, qui concernent surtout les oiseaux descendant par la vallée du Rhône et choisissant une route occidentale par l'Espagne.

Sa situation légèrement surélevée dominant la plaine permet une vision à 360° du littoral vers la plaine narbonnaise. Sur la commune de Bugarach (photo Mathieu Bourgeois), dans l'Ouest audois l'observatoire des vautours, réalisé au sein de l'Espace naturel sensible (ENS) « Château des Templiers et ruisseau de Cass-Rats », est le résultat d'un investissement entre la commune de Bugarach, la Ligue de protection des oiseaux de l'Aude, la communauté de communes du Pays de Couiza et le conseil départemental. Riche d'une grande diversité de milieux naturels le site englobe la falaise de la Falconnière utilisée comme dortoir par les vautours et plus particulièrement par les vautours fauves que l'on peut observer tout au long de l'année. Le site de « l'Observatoire des vautours » est équipé de panneaux d'informations présentant la biologie et le rôle des rapaces nécrophages dans le milieu naturel. Il permet de découvrir d'un même lieu, la falaise de la Falconnière fréquentée avec assiduité par les oiseaux, et en vue d'une placette d'équarrissage sur laquelle sont déposées de façon aléatoire les mortalités issues des élevages proches. Le futur parc régional naturel **Corbières-Fenouillèdes** pourrait, quant à lui, être doté d'un « géoparc » permettant de comprendre la géologie très riche du département.



● Migrations à suivre en direct sur :

<http://www.migration.net/>

● Sur le site du département de l'Aude, la liste et description de 27 espèces de rapaces dans l'Aude : **<http://www.aude.fr/57-les-especes-de-rapaces-de-l-aude.htm>**